

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

Groupe thématique : Connaissance

Action 9 : Bancariser les inventaires de zones humides / Mettre à disposition les données sur les MH

CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, les Agences de l'eau, les collectivités, appuient financièrement la réalisation d'inventaires de zones humides pour améliorer la connaissance et répondre aux priorités des documents de planification que sont les SDAGE. Un modèle de données commun est en cours de réalisation (animation AFB, MTES, SANDRE-OIEAU et FMA) avec l'aide d'un groupe de travail réunissant notamment DREAL, Agences de l'eau, structures porteuses de SAGE, Muséum national d'histoire naturelle et DEB...

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Objectif : S'assurer que tous les inventaires locaux, départementaux, par bassins etc. de ZH réalisés en France soient centralisés au fur et à mesure selon des méthodologies normées.

Les données relatives aux inventaires des zones humides sont déjà bancarisées par certaines Agences de l'eau via le logiciel Gwern (développé par le FMA, pour les besoins du Conseil départemental du Finistère et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne). Une procédure de remontée des données comprenant un mode opératoire pour corriger la géométrie, harmoniser les attributs de caractérisation dans un modèle de données commun a été mise au point par le FMA à la demande de Loire-Bretagne. Le FMA centralise et analyse cette donnée pour le compte de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Une convention a été établie à cet effet. En complément, ce travail se fait désormais sur les bassins des Agences de l'eau Seine-Normandie, Artois-Picardie, Rhin-Meuse et Adour-Garonne.

Cette donnée élaborée et interopérable pourrait alors être mise à disposition des différentes plateformes et/ou systèmes d'information aux différentes échelles du local mais également au national.

L'action, menée sur le logiciel Gwern depuis 2008, est portée et encadrée par le FMA qui désormais est mandaté par 5 des 6 agences – l'AE RMC ne s'est pas associée mais il existe une compatibilité de Gwern avec ZonHum et la partie inventaire du programme MedWet.

L'action comprend 4 volets :

A noter la présence de différents niveaux d'informations et de données différents :

- prélocalisations/zones à dominante humide ;
- inventaires (cartographie et caractérisation + priorisation éventuelle). On peut également faire un suivi des inventaires sur la base de référentiel (zones d'études : communes, sage,...) ;
- suivi de zones humides (indicateurs).

1/ Capitaliser toutes les données existantes bien que hétérogènes dans une base commune

- Il faut continuer à mobiliser les maîtres d'ouvrage, coordinateurs et producteurs de prélocalisations et d'inventaires pour qu'ils les mettent à disposition des structures chargées de consolider la base commune, en insistant sur l'intérêt d'une diffusion « ouverte » de l'information.
- Il serait utile de poursuivre l'état d'avancement des inventaires au niveau national (décliné par bassin et par région) pour estimer leurs complétudes et mobiliser des maîtres d'ouvrages pour les réaliser dans les zones peu ou pas renseignées et pas seulement sur les zones à enjeu urbain.

2/ Poursuivre l'homogénéisation des données

- Ce travail d'homogénéisation peut se décliner en l'élaboration d'un cahier des charges partagé ou complété selon demande ministérielle (sur la base d'une analyse et exploitation de ceux déjà mis en œuvre sur les bassins) qui préciserait une liste d'attributs partagés et obligatoires ou non, prenant notamment en comptes les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 (pédologie et botanique), la concertation et préconisant une échelle de précision souhaitée pour les cartographies.
- Ce travail est coordonné avec le Sandre-OIEAU, l'AFB, le MTES, le FMA et le groupe de travail en charge du modèle de données commun.

3/ Analyser et classier les données en fonction des besoins de diffusion et des besoins des utilisateurs potentiels (et les éventuelles restrictions souhaitables).

Cette démarche est essentielle et complémentaire du point précédent. Pour y répondre il serait intéressant de s'appuyer sur les constats et interrogations formulées ci-après

Une collectivité produit un inventaire pour l'intégrer dans ses documents d'urbanisme. Un CEN produit un inventaire pour caractériser une ZH en termes d'habitat/fonctionnalités/menaces et prioriser des actions de gestion. Il serait intéressant d'analyser les autres utilisations possibles d'une base commune aux niveaux local/bassin/national, cela en fonction de l'exhaustivité de la base et des informations disponibles. Par exemples : Est-ce que cette base commune pourrait contribuer à suivre l'évolution des surfaces de ZH au niveau national ? Est-ce qu'elle pourrait servir à des aménageurs recherchant des ZH pour des opérations de compensation ? Quelle information serait utile pour identifier les ZH sur lesquelles agir (et comment agir ? à quelle échelle ?) dans le but de contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau ? Cette analyse devrait s'attacher à identifier les complémentarités entre les inventaires et les couches de prélocalisation, plus exhaustive au niveau couverture géographique mais moins fiables et moins précises. Ce travail serait certainement à articuler avec l'action n°7 « Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de ZH ». Ce travail de priorisation est fait également sur les bassins

4/ Anticiper les interconnexions entre les systèmes d'informations

Il s'agirait de compléter les inventaires avec des informations/indicateurs de suivi (de l'état, des fonctions, des travaux,...). Ce travail serait certainement à articuler avec l'action n°10 « Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides ».

L'action se poursuivra sur plusieurs années, compte tenu des délais nécessaires à la collecte, l'analyse, la correction, la capitalisation et la mise à disposition, et aux moyens mobilisables.

Certaines données « Outre-Mer » sont en cours d'analyse afin de les intégrer dans le modèle de données commun. Une réflexion sera conduite, dans le respect des compétences de chacun, sur la mise au point d'un modèle de données commun similaire dans les départements d'outre mer, le cas échéant en lien avec leurs offices de l'eau.

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Il est prévu d'appuyer la démarche par une note officielle du MTES et un document de communication relatifs à la remontée des données. Des ateliers sont programmés pour présenter le nouveau modèle de données.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

Agences de l'eau

Partenaires

- Forum des Marais Atlantiques
- DREAL

Coordination avec le Sandre-OIEAU, l'AFB et le groupe de travail en charge du modèle de données commun.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Néant. A compléter.

Un comité de pilotage sera à créer

PLAN DE FINANCEMENT

Financements AE d'inventaires de zones humides (au moins jusqu'à la fin du X^{ème} programme), pour la partie qui concerne chaque bassin avec suivi et/ou validation du CCTP, suivis des inventaires et validation des données).

Pour les adaptations demandées depuis 2017, types, refonte du modèle, refonte des outils de collectes, d'administration, de visualisation, de téléchargement, le passage des données format « avant 2017 » vers le format Sandre serait à la charge de l'AFB

Les Agences de l'eau financent les inventaires de zones humides (jusqu'à la fin du X^{ème} programme) selon les modalités et conditions spécifiques propres à chaque programme d'intervention ainsi qu'à leurs attentes propres en bancarisation

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Calendrier prévisionnel	Actions	Mise en œuvre	Commentaires
2014	Mise à disposition de l'outil utilisé à l'échelle des bassins (Gwern) afin de promouvoir un modèle de données commun (demande de la	+ ☺	S'assurer de disposer d'une demande et

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 9

	prise en compte de l'homogénéisation des données au niveau national)		accord auprès des financeurs à l'origine du projet (CD29 et AELB) Bien prendre en compte les évolutions de mises à jour afin de ne pas remettre en cause la procédure du modèle de collecte et d'exploitation des données répondant aux besoins des différents opérateurs
2015	Avancement de la bancarisation, FMA mandaté par 5 des 6 AE.	+ ☺	
	Passage en 2 ^{ème} phase du travail au niveau du Sandre	+ ☺	
2016	Intégration de toute la procédure dans le Sandre et dans les différents documents nationaux (en tenant compte de l'existant)	A compléte r	Pas réalisé S'assurer de disposer d'une demande et accord auprès des financeurs à l'origine du projet (CD29 et AELB) Bien prendre en compte les évolutions de mise à jour pour ne pas remettre en cause la procédure du modèle de collecte et d'exploitation des données répondant aux besoins des différents opérateurs
	Mise à disposition des outils à l'échelle des bassins (à compléter)	A compléte r	Quels outils? pour l'instant c'est plutôt l'inverse
2017	Vérification des nouvelles données capitalisées sur les MH afin de vérifier leur conformité au référentiel SANDRE		Qui doit le faire ? avec qui ? Groupe de travail ? et qui finance ?
	Note officielle du MTES et document de communication relatifs à la remontée des données Création du modèle (papier) selon plusieurs dictionnaires		Pour appuyer la démarche mais devrait être mis en œuvre le plus tôt possible et non attendre 2017
2018	Poursuite de l'intégration de nouveaux inventaires et mise à jour des anciens inventaires		financement AE. Cela est déjà le cas sur AELB suite mandat donnée en 2013 au FMA
	Adaptation et développements des outils (dictionnaires) Atelier de formation « modèle de données », passage d'un format au format sandre (2 sens),...		AFB
	Rédaction d'un CCTP pour le déploiement d'un nouveau système pour la continuité « Gwern-RPDZH »		AFB (2019)
2019	Finalisation des différents dictionnaires et scénarios d'échanges ;		AFB (2019, 2020 ?)
	Animation du réseau		AE – AFB (2019, 2020,...)
	Ateliers « Tronc commun »		AFB (2019, 2020...)
	Déploiement du système d'information (développement, transfert des données, tests, intégration ...)		AFB (2019) Administration serveur, données (2019,

		2020, ...)
	Communication sur les inventaires (portail, courrier,...)	AFB (2019, 2020,...)
	Inventaires terrain (CCTP, suivis, contrôles données, validation,...) Intégration des données par les partenaires mais également par les membres du Forum	AE (en fonction du XI ^{ème} programme) (2019, 2020...)
	Audit des données AE RMC	AE - AFB (audit et début d'intégration en 2019, poursuite en 2020, 2021)
	Intégration des données « inventaires »	AE - AFB (2019, 2020...)
2019	Intégration des prélocalisations dans le système	AFB (2019, 2020...)
	Suivis des études	AE - AFB (2019, 2020...)
2020	Outil d'analyse des inventaires ? outil de priorisation ? à disposition des collectivités, services de l'État,...	AFB

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Le FMA a souhaité ré-intituler cette action « Mettre à disposition les données sur les milieux humides », ce qui reflète mieux les objectifs réels de l'action.

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)